



Que ce soit pour entreprendre votre carrière ou pour la poursuivre, le Carrefour jeunesse-emploi Rivière-du-Nord (CJERN) vous offre un milieu de travail accueillant et dynamique et une expérience professionnelle valorisante et stimulante.

Vous avez un haut niveau de conscience sociale et une grande capacité d'adaptation? Vous aimez travailler de près avec les jeunes de 16 à 35 ans? Vous avez une excellente capacité d'écoute et des habiletés pour la relation d'aide? Joignez-vous à notre équipe et relevez le défi du poste **d'INTERVENANT(E) JEUNESSE** pour les programmes « École au CJE » et **FORMATEUR (TRICE)** « Mes finances, mes choix ».

Tâches et responsabilités :

- * Accueillir et évaluer les besoins des élèves;
- * Élaborer des plans d'action individualisés et en assurer le suivi;
- * Accompagner la clientèle dans une démarche de retour en formation;
- * Concevoir et réaliser des activités et des ateliers en fonction des besoins des participants;
- * Recommander les participants à des partenaires selon leurs besoins et assurer un suivi;
- * Préparer, animer des activités et des ateliers en lien avec la littératie financière;
- * Participer à la promotion du programme « Mes finances, mes choix »
- * Préparer les documents en vue des redditions de compte;
- * Participer à des rencontres avec les partenaires impliqués dans les différents projets;
- * Toutes autres tâches connexes.

Profil recherché :

- * Posséder une formation pertinente collégiale ou universitaire (travail social, éducation spécialisée ou autre);
- * Connaître les problématiques d'insertion socioprofessionnelle des jeunes de 16 à 35 ans;
- * Accréditation au programme « Mes finances, mes choix » un atout;
- * Connaissance du programme « Apprendre à apprendre » un atout;
- * Connaître CJERStats et/ou MSI, un atout;
- * Connaître le contexte socioéconomique de la MRC Rivière-du-Nord.

Conditions de travail :

- * Poste temporaire, remplacement de congé de maternité, du 2 octobre 2017 au 12 octobre 2018 à 35 heures semaines;
- * Salaire selon la convention collective et l'expérience reconnue à l'embauche;
- * Assurances collectives;
- * Horaire Lundi au vendredi 8h00 à 16h00.